

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil onze

Le 15 avril à 18 heures

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2011

**PRÉSENTS : MMES MOUNIER – COUTEAU**

**MM. SAVIN – ALLEGRE - BARRAL - BOISSIER-**

**DESCOMBES – BOIVENT – JAVELAUD – MERCIER –**

**SUTRE - TEILLET**

**ABSENTS : MME BOUDOIRE –**

**MM. CALVET – REMAUD**

**POUVOIRS : S.O**

Mme Isabelle COUTEAU a été nommée secrétaire.

**201125d**

**OBJET : Convention pour couverture WIFI**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association « WIFI Braconne Charente » s'est engagée depuis 4 ans déjà à couvrir le territoire communautaire en ADSL pour tous les administrés qui se trouvent en zone blanche.

Il précise que l'association s'est implantée sur plusieurs points hauts de la commune et qu'il conviendrait de mettre à disposition le toit de l'église pour assurer une couverture des villages « Le bois » et « Chez Morand ».

Une convention type « d'occupation du domaine public » a été établie par l'association et validée par un juriste, Monsieur le Maire en donne lecture.

Elle est consentie pour une durée d'un an, applicable à la date de la signature et prorogable par tacite reconduction. L'association est responsable de tous les dommages causés à la collectivité. Il est proposé que la mise à disposition soit consentie gracieusement par la commune au regard du service que l'association offre aux administrés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,  
- donne acte à Monsieur Le Maire pour la signature de la dite convention  
- accepte la mise à disposition gracieuse.

Fait à Jauldes, le 18 avril 2011

**Le Maire**

**Eric SAVIN**

